



WORLD TRADE ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

Référence: **WLI/100**

6 avril 1999

**PROTOCOLE D'ACCESSION DE LA LETTONIE
À L'ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
FAIT À GENÈVE LE 14 OCTOBRE 1998**

ENVOI DE COPIE CERTIFIÉE CONFORME

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, conformément aux dispositions du paragraphe 9 du Protocole d'accession de la Lettonie à l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce, fait à Genève le 14 octobre 1998, une copie certifiée conforme dudit Protocole.

Conformément à son paragraphe 8, le Protocole est entré en vigueur le 10 février 1999.

R. Ruggiero
Directeur général

99-1405

WT/Let/298